AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-6-72 411212

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

1er supplément au bulletin N° 141 de Juin 1972 20 Juin 1972

VIGNE

BLACK-ROT (zones contaminées) - MILDIOU - BOTRYTIS - OIDIUM - Les premiers foyers de mildiou sont apparus en diverses régions, de sorte que la protection est partout nécessaire jusqu'à nouvel ordre. Les traitements seront effectués à intervalle maximum de 12 jours, les applications pouvant être plus rapprochées en fonction de l'importance des précipitations. Utiliser de préférence des formules efficaces contre les diverses maladies à combattre simultanément.

VERS DE LA GRAPPE - L'activité des papillons ayant pratiquement cessé en toutes régions, aucun nouveau traitement ne s'impose actuellement.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES (pommier, poirier, pêcher) - Les contaminations primaires s'étant anormalement prolongées en toutes régions, il n'est pas encore possible de suspendre la protection sur les vergers restés indemnes.

ANTHRACNOSE DU CERISIER, OIDIUM SUR PECHER ET ABRICOTIER - Les indications du bulletin précédent restent valables.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - La première génération touche à sa fin dans les régions méridionales (131, 132, 142, 147 et 152), où la suspension des traitements ne peut entrainer que de très faibles pourcentages d'attaques. En revanche, dans les autres régions, elle n'est pas terminée et aux limites nord et est de la culture du pêcher, son activité reste même importante, une légère recrudescence des attaques doit même y être attendue autour du 24 juin, de sorte que la protection doit être maintenue jusqu'à nouvel ordre.

CARPOCAPSE - Une recrudescence des attaques est à attendre autour du 25 juin dans toutes les régions déjà visées et la protection devra être parfaitement assurée à cette date.

D'autre part le premier traitement devra être étendu, également avant le 26 juin, aux régions suivantes: 5, 11, 13, 14, 29, 31, 33, 35, 36, 37, 43, 44, 45, 47, 60, 61, 62, 68, 69, 87 (au-dessous de 400m), 89, 104, 105, 123 et 128.

POU DE SAN JOSE - Etendre le 1er traitement avant le 25 juin aux régions non encore visées par les précédents bulletins. Dans les autres régions le renouveler 15 à 20 jours après la première application.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - Renouveler le premier traitement et l'étendre aux régions basses et moyennes de l'ensemble de la région.

PYRALE DU MAIS - Le risque reste encore trop limité pour justifier un traitement.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P140